

I. Organisation générale

La Commission Départementale des Compétitions Féminines est chargée de la gestion de ces championnats.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F, de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du District de Football de la Gironde sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

Peuvent participer à ces championnats :

- Les joueuses de catégorie d'âge U18F, U19F, U20F et Seniors F
- Les joueurs de catégorie d'âge U17F et U16F remplissant les conditions prévues à l'article 73.2 des R.G. de la F.F.F et dans la limite de 2 U17F et 1 U16F par feuille de match.

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

II. Organisation des championnats

Championnat sur la saison

D1F Intersport : 1 poule de 8 équipes matchs aller/retour

D2F : 1 poule de 8 équipes matchs aller/retour

III. Accessions et rétrogradations

A l'issue de la saison 2024/2025, l'équipe classée première du championnat Départementale 1 accèdera en Championnat Régional Féminin R2, en application de l'article 8 des règlements généraux du District de la Gironde de Football

Pour rappel, les équipes en entente au niveau départemental ne peuvent accéder en Championnat Régional Féminin R2.

Si aucune descente de R2F à l'issue de la saison 2024/2025

- L'équipe de Gironde classée 1^{ère} accède en R2F
- L'équipe classée 8^{ème} de D1F Intersport descend en D2F
- Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de D2F accèdent en D1F Intersport pour la saison 2025/2026

En cas de descente d'une ou plusieurs équipes de Gironde de R2F à l'issue de la saison 2024/2025, le nombre de descentes de D1F Intersport en D2F sera modifié (ex 1 descente de R2F = 2 descentes de D1F Intersport en D2F etc.).

Attention en fonction du nombre de descente de R2F et du nombre d'équipes engagées en D2F la saison suivante, la commission se réserve le droit de modifier le nombre de rétrogradations de D1F Intersport en D2F, ainsi que le nombre d'accessions de D2F en D1F Intersport.

V. Ballon

Le ballon est de taille 5.

VI. Temps de jeu

90 minutes (2 fois 45 minutes).

VII. Calendrier et heures des rencontres

L'heure officielle des rencontres des championnats Seniors F est fixée le dimanche à 15h00 et 13h00 pour les rencontres en lever de rideau.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

COMMISSION DES COMPETITIONS FEMININES

Règlement Seniors F à 11 2024/2025

VIII. Feuille de match

La FMI est obligatoire pour les compétitions évoquées ci-dessus. À titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utiliser la F.M.I le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Cette feuille doit être retournée à la Commission d'organisation de l'épreuve dans les 24 heures qui suivent la rencontre.

Obligation de scanner la feuille de match et l'adresser au district sous les 24 h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif de non-utilisation.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Adresse électronique : competitions@gironde.fff.fr

IX. Report de rencontre

Les demandes devront être présentées via FOOTCLUBS au minimum dix jours avant la date prévue de la rencontre. L'accord écrit via FOOTCLUBS des deux clubs est indispensable ainsi que la date proposée pour la nouvelle rencontre. Après acceptation du club adverse, la commission départementale des compétitions jeunes valide, ou non, le report de la rencontre en fonction du motif de la demande et des dates de rattrapage disponibles au calendrier général.

En cas d'évènement exceptionnel le jour de la rencontre vous devez impérativement contacter l'astreinte au 06 07 33 31 17